



OFFRE D'EMPLOI

Accompagnateur/surveillant de la pause méridienne au restaurant scolaire intercommunal H/F

Pôle « enfance/petite enfance »

LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DE BELLE ILE EN MER

Belle Ile en mer se compose de 4 communes, regroupées au sein de la communauté de commune de Belle-Île en mer. Les spécificités insulaires l'amènent à gérer une quarantaine de compétences (<http://www.ccbi.fr/>).

Avec 85 km² pour 100 km de littoral, Belle-Île-en-Mer est la deuxième plus grande île de France métropolitaine (après la Corse). Sa population avoisine les 5 500 habitants à l'année, et l'île accueille près de 450 000 visiteurs par an. L'économie insulaire est tournée vers le tourisme, tout en conservant une diversité économique (agriculture - pêche - service à la population - le bâtiment). La vie à l'année y est donc dynamique comme en témoignent les quelques 150 associations actives sur le territoire, les 2 collèges, les 5 écoles primaires, la maison de l'enfance, les 2 moyennes surfaces, le complexe sportif, le cinéma art et essai, la salle de spectacle ...

LE CADRE DE LA MISSION

Les accompagnateurs surveillants font partie intégrante de l'équipe du restaurant scolaire, au sein du pôle enfance/petite enfance.

Ils interviennent sur deux établissements scolaires privés : l'école primaire Sainte-Anne et le collège Sainte Croix.

Le rôle de l'accompagnateur surveillant est de prendre en charge et d'assurer le transfert d'un groupe d'enfants depuis leur établissement scolaire vers le restaurant scolaire inter-communal, lors de la pause méridienne.

Il assure également la surveillance des enfants durant le repas et aide au service en collaboration avec l'équipe de restauration.

MISSIONS

- Prendre en charge les enfants du groupe assigné dans la cour de l'établissement scolaire, en collaboration avec ses collègues : vérifier l'effectif, transmettre les consignes aux enfants, assurer la sécurité et l'animation dans la cour, partager les informations utiles avec les enseignants et le personnel de l'établissement scolaire.
- Assurer le transfert des enfants de l'établissement scolaire jusqu'au restaurant inter-communal : assurer un trajet groupé, dans le calme, en respectant le code de la route et les règles de sécurité transmises par le coordinateur de l'équipe.
- Organiser et superviser les repas : faire respecter le calme et la sécurité dans le restaurant inter-communal, gérer les lavages de mains, l'installation à table des enfants, aide au service des repas.

PROFIL

- Expérience professionnelle auprès d'un public de scolaires souhaitée. Appétence et sensibilisation à l'univers des enfants et à la pédagogie.
- Savoirs/Connaissances : Relations et posture avec les enfants.
- Qualités requises : Bienveillance, travail en équipe, capacité d'écoute, patience et maîtrise de soi, exemplarité, ponctualité, rigueur, pédagogie.



CONDITIONS DU POSTE

- Contrat : CDD de 1 an à 3 ans renouvelable jusqu'au CDI (ou par voie de mutation, adjoint territorial d'animation).
- Organisation du travail : les lundis, mardis, jeudis et vendredis sur le temps de la pause méridienne (2h par jour entre 11h45 et 14h00, hors vacances scolaires et jours fériés)
- Lieu de travail : Le Palais (École Sainte- Anne/Collège Sainte-Croix - Restaurant scolaire Arletty)
- Temps de travail : 6 heures annualisées par semaines
- Rémunération : 277€ nets/mois (congrés payés pendant les vacances scolaires) + repas avec les enfants accompagnés + participation employeur pour la mutuelle et la prévoyance
- Prise de poste : le vendredi 28 août 2026

En postulant à cette offre d'emploi, vous donnez votre accord pour que nous prenions contact avec vos précédents employeurs. Dans votre lettre de motivation, vous pouvez nous apporter toutes les précisions que vous souhaiteriez

Adressez votre candidature avant le 16/08/2026

Par mail à recrutement@ccbi.fr

A l'attention de Monsieur Le Président de la Communauté de Communes de Belle-Île-en-Mer